

**ASSOCIATION  
POUR LA SAUVEGARDE  
DE L'ÉGLISE  
GRANDMONTAINE  
DE RAUZET**



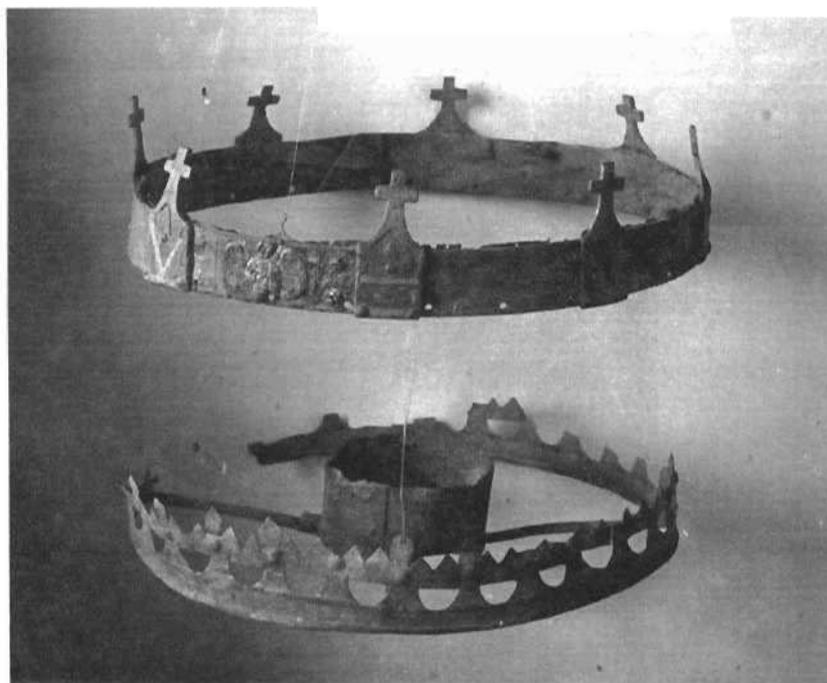
**N°4**

**1995**

**EN PAYS D'HORTE ET TARDOTRE**

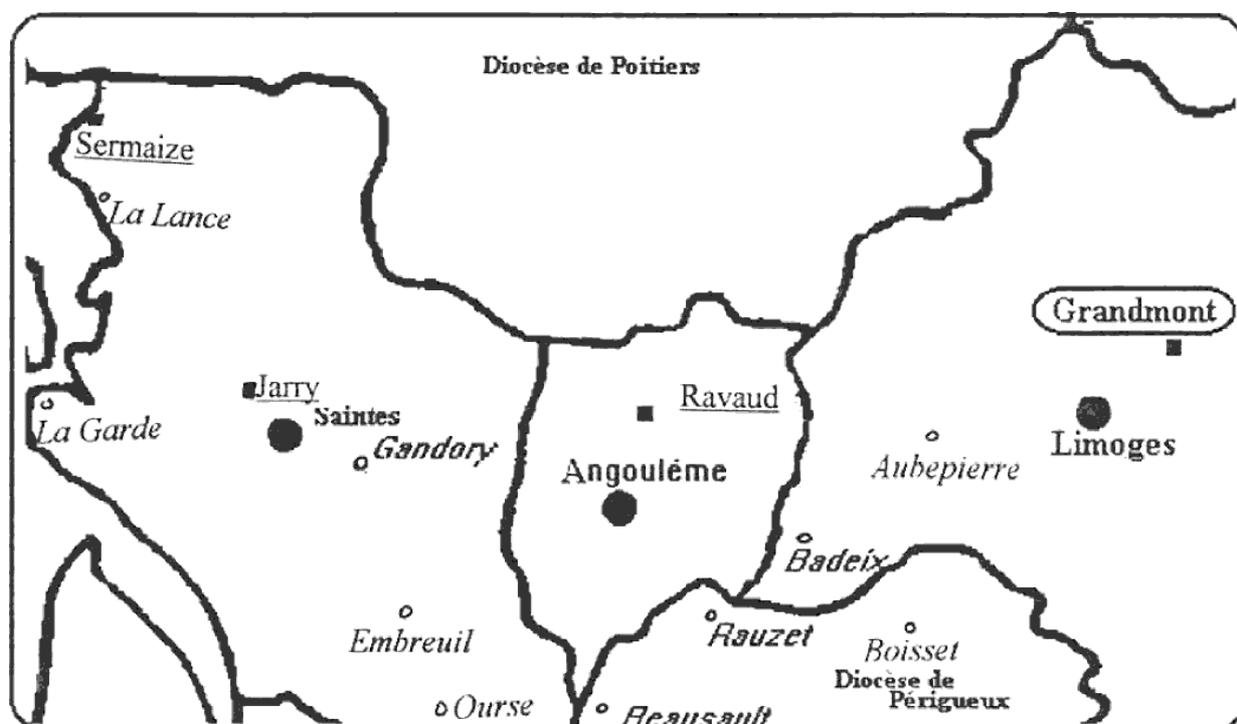
## **SOMMAIRE**

<b>Sommaire</b>	<b>1</b>
<b>Carte des anciens diocèses visitation de Saintonge</b>	<b>2</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Gandory et le trésor de Château-Chesnel (Cherves-Richemont)</b>	<b>4</b>
<b>Extraits des cahiers de doléances de Combiers</b>	<b>21</b>



Couronne de suspension, cuivre estampé, émaillé

Carte des anciens diocèses visitation de Saintonge



- Annexes.
- Prieurés
- Repères, évêchés.

Grandmont : fondation 1076, abbaye en 1317, suppression 1772.

## Avant-propos

Pour commencer une bonne nouvelle, Kate et Carole peuvent maintenant habiter leur maison à l'emplacement de l'ancienne cuisine du prieuré : anciennes fenêtres mises en valeur, pierres apparentes, salle de bain et chauffage électrique rendent Rauzet plus accueillant.

La mairie de Combiers nous a accordé une subvention de 1500 F. Le Conseil Général nous a attribué une subvention de fonctionnement de 2000 F. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés pour l'obtention de ces subventions.

L'assemblée des co-propriétaires a mis à la disposition de l'association ses fonds propres pour le financement des prochains travaux.

Monsieur Rieu, conservateur régional des monuments historiques nous fait savoir que le sauvetage de l'église de Rauzet est inscrit au titre de la programmation Monuments Historiques 1995. Il s'agit d'un plan d'étaisements d'urgence pour un montant de 70 000 F dont 17 500 sont à notre charge.

Rauzet participe aux journées Monuments Historiques les samedi 16 et dimanche 17 septembre. L'assemblée générale aura lieu à cette occasion, le samedi après-midi. Les initiatives prises lors de cette assemblée l'an passé, se concrétisent. Le concert a eu lieu le 23 mars à Angoulême et a permis de faire découvrir l'Ordre de Grandmont et Rauzet. Mesdames Desrives Sibelet, Ferret, Gouriveau et Gendronneau préparent activement le repas à Rauzet le dimanche 6 août à midi. Nous les remercions ainsi que tous les bénévoles qui participent, et la mairie qui prête son matériel. Nous remercions toutes les personnes qui nettoient les abords et tout particulièrement monsieur Borderon.

Des sentiers de randonnées s'organisent autour de Rauzet. Le circuit du syndicat d'initiative nous a inclus. Un groupe d'Angoulême prévoit une randonnée pour la journée du patrimoine et nous laisse son itinéraire.

L'association a acquis la nouvelle plaquette *l'Ordre de Grandmont*, en vente 10 F. Cette plaquette fait connaître l'Ordre de Grandmont, les principaux monuments, les conditions de visite. Rauzet a droit à une présentation gratuite. Nous tenons ici à remercier monsieur Bresson pour ses efforts sans relâche en faveur de Grandmont. C'est lui qui réalise le panneau qui va être installé sur le site. Nous rappelons que des dépliants-guides sont disponibles auprès de madame Desrives qui participe ainsi aimablement à l'accueil sur le site.

Enfin nous avons le plaisir d'annoncer à tous les amateurs d'émaux limousins la découverte d'un chandelier à Esse, canton de Confolens, daté de 1195-1215 par les spécialistes. (Aucun lien avec Grandmont !)

Le profit des adhésions, cotisations, ventes de revues, cartes, dépliants, animations est affecté à la restauration de l'église. Vous pouvez adhérer et consulter les documents à la mairie. Madame Darnault, notre secrétaire, nous quitte. Un grand merci pour son aide et bienvenue à madame Lagarde.

Renseignements et adhésions : mairie de Combiers, 45 23 04 08, mercredi après-midi et vendredi matin ou 45 61 30 07.

## Gandory et le trésor de Château-Chesnel.

Rien ne semble plus éloigné que les mots trésor et grandmontain. Le Coutumier interdit le superflu<sup>1</sup>, dont font partie peintures et sculptures. Et pourtant le nom de Grandmont évoque une école d'émaillerie que Madame Gauthier appelle « le goût Plantagenêt ». Au XIII<sup>e</sup> siècle la recherche de la beauté participe à la prière et à l'élévation de l'âme<sup>2</sup>. L'émail faisait partie des matériaux nobles, susceptibles de recevoir les hosties consacrées<sup>3</sup>. Châsses, croix, et devant d'autel de Grandmont ont été réalisés par un atelier de Limoges pour le prieur, grâce aux dons de Henri II.

Les reliques tenaient une place importante dans la vie religieuse. Le 31 mai 1174, le prieur Guillaume de Treignac, reçut à Grandmont « une portion considérable de la vraie croix. C'était un don d'Amaury, roi de Jérusalem<sup>4</sup>. » En 1181, de retour de St-Gilles et Rocamadour, l'abbé de Siegburg fit étape à Grandmont. En échange d'une association de prières, il promit « le corps d'une des saintes vierges... pour en enrichir cette église de Grandmont dont il venait d'être proclamé le frère ». Les moines firent exécuter de magnifiques châsses pour les reliques ramenées dans de simples vases en argile ou *lagenis* d'après Guibert. Même si, comme le dit J.R. Gaborit, « apporter des reliques à Grandmont dans le but, explicitement indiqué dans le prologue de *l'Itinerarium* d'y attirer des fidèles était à l'opposé de l'esprit originel de l'Ordre de Grandmont »<sup>5</sup>. Le prieur distribua des fragments de reliques colonaises. La celle de Macheret en Champagne, les plaça dans une châsse émaillée, à Mathons, tout près de là, elles furent enfermées dans du cuivre doré, et voisinèrent avec une croix émaillée<sup>6</sup>.

Les Plantagenêts, donateurs à la maison mère de Grandmont<sup>7</sup>, à La Haye d'Angers furent-ils les donateurs à Gandory ? Une deuxième période faste est-elle marquée par le patro-

<sup>1</sup> *Le Coutumier, Scriptorum Ordinis Grandimontis*, traduction BECQUET (Dom J.), ch.58, p. 16-17.

<sup>2</sup> NEWMAN, OURSEL. MOULIN, *L'Europe des Monastères*. édition Zodiaque, 1985, p.223. Raymond Oursel rapporte l'enchantement de Suger devant la beauté des gemmes. La transsubstantiation de la lumière blanche rappelle celle du pain et du vin.

<sup>3</sup> Un synode de Winchester en 1229, après le concile de Latran de 1215, recommandait l'*Opus lemovicense* pour la conservation de l'hostie consacrée au même titre que l'or et l'argent. GAUTHIER (M.M.), « Du tabernacle au retable », *Revue de l'art* n° 40-41, p. 37.

<sup>4</sup> LECLER (Abbé), « Histoire de l'abbaye de Grandmont », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Limousin*, 1911, ch. IV, p. 444 et suivantes. Un reliquaire décoré en argent doré abritait la relique. La Haye d'Angers possédait aussi un morceau de la vraie croix, rehaussé d'or et de pierres, donné par Henri II. Un inventaire de 1730, à la Faye de Nevers, décrit « un grand reliquaire d'or en forme de croix patriarcale, enrichi d'un grand nombre de pierres précieuses, au milieu de laquelle croix est un morceau considérable de la véritable Croix... » FOUGERAT (Michel) *Cahiers Grandmontains*, n° 7, p. 23.

<sup>5</sup> GABORIT (Jean René), « L'autel majeur de Grandmont », *Cahier de civilisations médiévales*. n° 3, Poitiers, 1976, p. 238.

<sup>6</sup> GABORIT, op. cit.. p. 239.

GUTBERT (Louis), « L'école monastique d'orfèvrerie de Grandmont », *Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1888, t.36, 1<sup>o</sup> livraison, p. 50.

GAUTHIER (Marie-Madeleine), *Émaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, Paris, 1987, p 208, cat.249.

<sup>7</sup> On pourrait imaginer que la plaque d'une croix, du type « atelier royal Plantagenêt » (cat. 260), entrée dans le trésor de la cathédrale de Troyes avant 1861, puisse provenir de la celle d'Arvy à 10 km de là. « A cet atelier est attribuable aussi la châsse de Villemaur, provenant de la celle de Macheray au diocèse de Troyes, déposée depuis 1975 au trésor de la cathédrale de Troyes ». GAUTHIER (M. Madeleine), « Reflets de la spiritualité grandmontaine et sources de l'histoire médiévale au miroir des émaux méridionaux ». *L'ordre de Grandmont, art et histoire*, journées d'études de Montpellier 7-8 octobre 1989, Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1992, p. 96.

nage d'Alphonse de Poitiers dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. On aurait alors l'impression que Gandory n'avait pas souffert des rivalités francoanglaises<sup>8</sup>. Logiquement le don ou l'acquisition n'a pu avoir lieu après le rattachement à Raveaux en 1317.

Le trésor de Château-Chesnel fut découvert par deux journaliers, qui souhaitaient garder le secret<sup>9</sup>. Ils reçurent une visite alors qu'il frottaient le trésor avec du sable, leur intention étant d'en tirer profit. Mis devant leurs responsabilités, ils décidèrent de prévenir monsieur d'Auteville, qui se trouvait à Paris. Il se passa donc quelques jours avant l'annonce officielle, et des différences apparurent entre la visite et l'exposition. Voici les pièces du trésor, telles que les décrit Mgr. Barbier de Montault.

◆ Une clochette, usagée, en fonte, de forme étroite et allongée.

◆ Une plaque de coffret, de 14 cm sur 30, en émail champlevé, qui représente une crucifixion : le Christ, la Vierge et les apôtres. Les têtes sont en relief ; les couleurs choisies sont surtout le bleu, peu de rouge, et de blanc, Barbier note « l'emploi multiple du vert, qui n'est guère dans les habitudes limousines ».

◆ Une coupe de suspension ajourée, de 10 cm de diamètre, interprétée comme étant une réserve eucharistique. Elle est ornée de quatre anges à la tête en relief, qui émergent d'un feuillage ce qui forme huit arcades. Elle peut être suspendue par une chaînette ou posée si besoin sur l'autel.

◆ Une couronne en cuivre encore doré et émaillé, qui semble unique en son genre. « Le motif est toujours le même et se répète huit fois : un ange, à mi-corps, dans un rectangle perlé, avec deux étoiles à huit rais... De chaque côté du *tableau* sont superposées deux roses à six lobes arrondis.. », sous les croix se trouve un V bleu turquoise et une fois une « fasce<sup>10</sup> turquoise ».

◆ Des fragments de plusieurs croix processionnelles : l'une en émail avec des cabochons colorés et la figure d'un saint ; une autre en cuivre émaillé avec trois personnages ; des fragments d'une mitre croix processionnelle avec une statuette émaillée sur une croix dorée ; une statuette de saint Pierre, pour le revers d'une croix, en cuivre émaillé. Un crucifix à l'émail éraflé, le corps du Christ est en émail blanc, le champ de la croix est orné de rinceaux, le fond est doré, peut-être une croix d'autel.

En 1989, le propriétaire de la celle du Lohan (Vassy) dans la Marne a trouvé un fragment du bras gauche de l'avant d'une croix émaillée authentifiée par madame Gauthier comme appartenant à l'atelier de maître Alpais à Limoges. Nous sommes loin de connaître la diffusion de ses pièces d'art dans les différentes celles.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le mécénat princier des ancêtres des Plantagenêts est « un élément de prestige, entrant fréquemment dans le cadre d'une politique à longue portée. On y recourt volontiers lors des rivalités dynastiques. » MUSSET (Lucien). « Le mécénat des princes normands au XI<sup>e</sup> siècle », *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Picard, 1987. vol. II. p. 121-133.

Voir, ci-dessus. II, ch. I. note 2

<sup>8</sup> GAUTHIER (M. Madeleine), *Émaux du Moyen-Âge occidental*, Fribourg-Paris, office du livre, 1973, p. 191. « Il semble incontestable que les artistes de Limoges, après avoir orienté leur attention vers Chartres en 1220-1230, ont vers 1250, établi leurs rapports avec les chantiers et les clients parisiens : c'est la période critique entre les deux traités de Paris de 1229 et de 1259. Or, on peut constater le résultat de la politique que menait Alphonse de Poitiers, frère de St Louis, le principal bénéficiaire et l'agent du pouvoir royal, dans son apanage d'Aquitaine et en Languedoc ».

<sup>9</sup> Dans un terrain en pente, non loin de fours dits gallo-romains, effondrés.

<sup>10</sup> Héraldique : bande.

◆Un lampier, couronne de 24 cm de diamètres, en fer, où sont taillées des fleurs de lis simples. « ...Avec ses traverses intérieures et sa douille pour un cierge » et les chaînettes de suspension qui peuvent être prévues, elle représente la partie inférieure d'un lampadaire.

◆Enfin la pièce maîtresse, un triptyque, que Mgr de Montault a fait immédiatement monter sur un support en bois. Sur un fond bleu, orné de rinceaux dorés ou polychromes à dominante bleu clair, la descente de la croix occupe la position dominante ; l'ange de la plaque centrale, abîmé par les découvreurs surmonte l'arbre de la croix en émail vert avec des réserves dorées. Les cinq personnages en haut relief ainsi que les anges sont sculptés dans le cuivre. Sur les volets se succèdent des médaillons, ronds ou en amande, qui reprennent des scènes de l'Évangile. Des plaques émaillées, gravées de figures, ont été remontées de façon à encadrer le panneau central. Les plaques triangulaires qui représentent des anges entourent les losanges qui illustrent des scènes de la vie du Christ. Lorsque les volets sont refermés, l'ensemble se présente comme une armoire où se font face la Vierge et le Christ en majesté, surmontés d'anges. L'absence d'ornementation sur le fond et sur les côtés laisse supposer que le tabernacle était vu de face.

Cette description est devenue la liste « officielle » du trésor de Cherves

#### **Analyse des données :**

Le nombre de pièces signalées par Barbier de Montault diffère du nombre avancé par le journaliste du *Cognac* : 11 au lieu de 40. L'un parle d'une découverte le 11 décembre et l'autre le 12. Ceci est à rapprocher des changements signalés par un des témoins, et en particulier le père de monsieur Gabriel Maitre. « Est-il le seul trésor de Cherves ? Ce n'est pas si sûr. Plusieurs légendes tenaces feraient rêver du contraire, mais cela est une autre histoire...<sup>11</sup> Monsieur Maitre parlait de calices d'or. De plus un crucifix de la collection Biaïis qui se trouve en Caroline du Nord, est comparé par messieurs Favreau et Michaud à une pièce de Cherves. En 1898 Barbier de Montault signalait la présence au musée de la société archéologique de deux crucifix émaillés dont les *tituli* portaient le même monogramme que celui-ci (cat. 270). L'un d'entre eux, propriété d'Émile Biaïis, conservateur d'alors, avait été découvert l'année même de la publication de cet article, l'autre, trouvé deux ans plus tôt, appartenait à M. d'Auteville et faisait partie du trésor de Cherves, lieu de son invention. Il est possible que le crucifix étudié ci-dessus soit l'un de ces deux objets, qui après une disparition temporaire, aurait fait retour dans les collections du Musée. Datation probable : XIU<sup>o</sup> s. »<sup>12</sup>. Conservateur-adjoint du musée de la Société archéologique et bibliothécaire (1895-1896), puis conservateur-adjoint (1897-1900), Maurice d'Auteville<sup>13</sup> était le gendre de Ferdinand de Roffignac. C'est une croix du comte de Roffignac qui se trouve au Louvre. Il se rendit à Glasgow pour la présentation du trésor au musée. Mr J. Pierpont Morgan acheta le tabernacle en 1902 à Londres, chez Lowengard un marchand. Quant à la croix de Saumur, la lettre du conservateur du musée confirme sa provenance. Le comte Lair, ami de Mgr Barbier de Montault et collectionneur mentionne Cherves.

Le trésor garde son mystère. Pourrons-nous admirer un jour d'autres pièces ?

<sup>11</sup> MAITRE, (Grandmont.), Cherves, qui es-tu ? p.50-51

<sup>12</sup> FAVREAU (Robert), MICHAUD (Jean), *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 3 Charente, Charente Maritime, Deux sèvres*, C. E. S. C. M., Poitiers, 1977, p.23

<sup>13</sup> Les descendants de sa sœur, Lucie, n'ont jamais entendu parler du trésor.

### Où voir ces pièces :

♦ Coupes et couronnes sont actuellement au musée de Cluny.

♦ L'une des croix pourrait être la croix du musée de Saumur (cat. 263), une mitre pourrait être au musée archéologique d'Angoulême, une autre au Ackland Art museum, Chapel Hill, the University of North Carolina (cat. 270) ; une est au musée du Louvre (cat. 269).

♦ Le tabernacle est exposé au Metropolitan Museum of Arts, New York.

Une exposition exceptionnelle regroupe ces pièces à l'automne 1995, au musée du Louvre, puis au Metropolitan au printemps 1996.

### Pièces justificatives

#### Le trésor liturgique de Cherves. Témoignage de Mgr. Barbier de Montault<sup>14</sup>.

« Nous avons là la garniture ou, pour mieux dire, la parure d'un autel au XIII<sup>e</sup> siècle, qui est la grande époque de l'industrie limousine. Il y manque quelque chose pour qu'elle soit complète; peut-être des fouilles ultérieures, habilement conduites, parferont-elles un trésor déjà fort intéressant avec ses onze pièces.

Qu'on suppose le massif même de l'autel de pierre revêtu d'un parement identique au reste, c'est-à-dire en cuivre émaillé par le procédé du champlevé, on n'a plus qu'à poser dessus les objets qui lui assortissent. Voici d'abord le triptyque, qui occupe le milieu, là où célèbre le prêtre; puis au dessus la croix que prescrit la rubrique pour l'oblation du Saint Sacrifice. A ses pieds ou plus haut, comme à Grandmont, le coffret aux saintes Reliques ; peut-être avait-il un pendant et alors tous les deux s'alignaient à droite et à gauche du retable. En arrière se dressaient les quatre croix de processions... Au dessus de la table de l'autel pendait la réserve eucharistique dans sa coupe ajourée, et abritée par un riche pavillon. Enfin pour l'honorer le Saint Sacrement avait son lampier que j'ai pu reconstituer...

J'ajouterai encore à toute cette orfèvrerie limousine deux chandeliers sur l'autel, et à la piscine, deux burettes pour l'eau et le vin de la messe et deux gémellions pour le lavement des mains d'un dignitaire ecclésiastique. »

#### Monsieur d'Auteville<sup>15</sup>.

M. d'Auteville raconte ainsi l'invention dans une note qu'il a bien voulu rédiger à ma demande :

<sup>14</sup> BARBIER DE MONTAULT (Mgr. X), *Le Trésor Liturgique de Cherves en Angoumois*. Angoulême, 1897, P. 14.

<sup>15</sup> BARBIER DE MONTAULT. op. cit.. p. KM 1. Il faut rappeler que M. d'Auteville était absent. Voir aussi l'article du Cognac, cl la date, le 12

« La découverte a eu lieu, le 11 décembre 1806, dans un endroit appelé Plumejeau, dépendant de la terre de Château-Chesnel, commune de Cherves, arrondissement de Cognac (Charente). Elle a été faite par un journalier, occupé au travail de défrichage, dans un pré en pente. Les objets ont été trouvés à trente centimètres de profondeur. Les deux volets du tryptique étaient côte à côte et à plat ; le panneau de la descente de croix, dans la même position, avait les figures en dessous. Les autres objets étaient groupés au milieu.

Nulle trace de maçonnerie, constituant un caveau ou une cachette. Une terre, de nature différente, plus argileuse que celle du terrain, semble avoir été rapportée, dans le but d'isoler le trésor pour mieux le conserver.

L'emplacement très réduit (1m sur 1m50) forme un parallélogramme, avec vestiges de murailles autour, mais ces fondations ont si peu d'importance qu'elles n'ont pas dû supporter des murs d'une certaine élévation, encore moins des murs de défense : on dirait plutôt une clôture de jardin.

D'après la tradition, il y aurait eu, à cet endroit, un château-fort, appartenant à la famille de Chesnel, puissante dans le pays, le château du seigneur de Plumejeau aurait été pillé et brûlé par les protestants. Un engagement a certainement eu lieu, à 500 mètres de distance, au pont St-Sulpice, entre les Huguenots battant en retraite après la bataille de Jarnac (1569) et les troupes royales qui les poursuivaient.

Le seigneur de Chesnel, pour remplacer son château détruit, aurait fait construire (1610) le château actuel, à peu de distance de l'ancien, sur les terres d'un petit domaine qu'il acquit dans ce but et où s'élevait déjà une modeste construction et une fuie datée de 1547. »

*Lors d'une séance de 1897 à la Société archéologique de la Charente*<sup>16</sup> « il présente à ses collègues une série de plaques émaillées, avec sujets dorés en haut-relief, de fabrication limousine, trouvées pêle-mêle à trente centimètres environ de profondeur dans un pré situé dans la commune de Cherves de Cognac... Ce trésor provenait peut-être de l'ancienne abbaye bénédictine de Fontduce, située non loin du lieu de la découverte; il en aurait été enlevé précipitamment, à une époque difficile à déterminer, soit par des voleurs obligés de s'en dessaisir momentanément, soit par des religieux pour le soustraire au pillage... »

## **La découverte de Château-Chesnel : compte rendu dans la presse.**

Archives départementales de la Charente.

1-1896, vendredi 18 décembre. *La Constitution*. Cherves, (de notre correspondant)

En défonçant un terrain dépendant du Château Chenel, propriété de M. d'Hauteville, le sieur Moreau a découvert sous une couche de terre de 40 cm d'épaisseur, un tabernacle en cuivre incrusté d'or et de noir et parfaitement conservé.

Cette découverte paraît présenter une certaine valeur au point de vue archéologique. C'est une œuvre remarquable par ses sculptures parfaitement conservées.

---

<sup>16</sup> *Bulletin*. 1897, t. VIII, p.v., p. XXII-XXIII. Il habitait me Basse de l'Hémicycle, soit l'actuelle me Waldeck-Rousseau, à Angoulême. *Bulletin*, 1992, 4<sup>e</sup> trimestre. p. 148.

2-1896. Vendredi, 18 décembre. *Le Charentais* n° 344.

Même date, article semblable aux mots près.

3-1896. Samedi, 19 décembre. *La Charente*. 25<sup>e</sup> année n° 1 1150 ; p.2. Cherves de Cognac.

La Constitution annonce qu'en défonçant un terrain dépendant du Château Chesnel, propriété de M. d'Hauteville, le sieur Moreau a découvert sous une couche de terre de 40 centimètres d'épaisseur un tabernacle en cuivre incrusté d'or et de noir et parfaitement conservé. Cette découverte paraît présenter une certaine valeur du point de vue archéologique. C'est une œuvre remarquable par ses sculptures parfaitement conservées.

4-1896. Mardi 22 décembre. *Le Cognac* ; p.2. Découverte archéologique à Cherves près Cognac.

Depuis quelques jours, il n'est bruit dans notre canton que d'un trésor trouvé dans la commune de Cherves. Voici à ce sujet des renseignements précis que nous avons recueillis sur place :

Le samedi 12 dernier, le sieur Michaud, journalier au Château-Chesnel, appartenant à M. d'Hauteville, bêchant un pré, situé près de la ligne de chemin de fer de Cognac à St Jean d'Angély, entre le Château Chesnel et l'ancien château dit Plumejeau, à 30 cm, il découvrit de superbes plaques en cuivre doré, émaillé et revêtu d'assez nombreux diamants comportant environ 40 pièces ayant dû constituer un superbe reliquaire de la vraie croix, car tous les splendides reliefs représentent des scènes de la croix. Le travail est du XI<sup>e</sup> siècle, et la date de l'enfouissement doit remonter à 3 ou 400 ans. On a trouvé toutes les pièces ou à peu près près du susdit reliquaire, très bien conservées, une partie de la lampe qui devait brûler devant les reliques, une grosse sonnette et une quantité d'autres pièces très curieuses. Avis aux Antiquaires, le travail est admirable.

Quelle a été la cause de cet enfouissement ?.. Quelques persécutions ou révolution.

L'estimation de tout ce travail admirable doit être très élevée, les deux portes de ce reliquaire, de style roman, ont environ 50 centimètres en hauteur et 35 de large. Les émaux sont bien conservés. On a dû enfouir le trésor dans une caisse, mais la caisse s'est pourrie et défoncée, ainsi que le bois du reliquaire ; le tout a été faussé et comme démonté avec violence ou dans un fol empressement. M. d'Hauteville a emporté les pièces à Angoulême pour les faire estimer à la Société Archéologique.

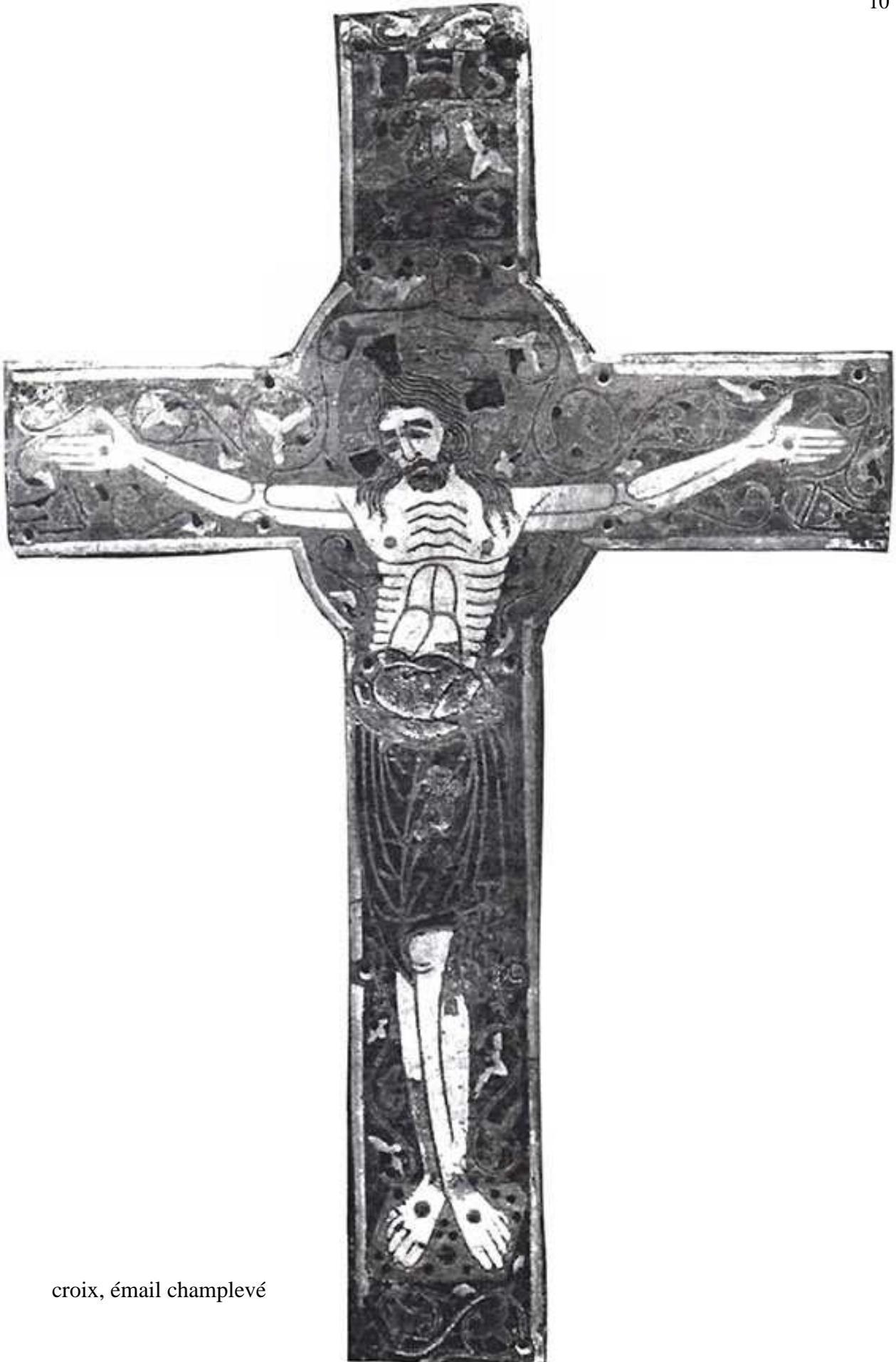
Toute la journée de samedi à dimanche a été un pèlerinage des gens de Cherves au domicile du sieur Michaud, où étaient étalés en ordre et avec soin ces beaux objets. Monsieur Tachet, l'adjoint, par mesure de prudence, les a fait reporter au Château-Chesnel, et mettre sous scellés jusqu'à l'arrivée de M. d'Hauteville qui avait été mandé par dépêche, par M. le Curé de Cherves. Il doit y avoir bien d'autres choses de cacher, probablement.<sup>1</sup>

5-1897. Dimanche 10 janvier. *L'écho Charentais*. Barbezieux.

*Ce journal reprend l'annonce, et donne les noms du conservateur du musée, Émile Biais, et du conservateur adjoint, Mourier, lithographe.*

---

<sup>17</sup> Le père de notre informateur de 1990, n'a pas reconnu tous les objets dans l'exposition officielle.



croix, émail champlevé

## Le trésor de Cherves dans l'œuvre de Limoges.

Pièces présentées dans le corpus des émaux XII<sup>e</sup> s. :<sup>18</sup>

Cat. 263. Plaque médiane d'une croix; avers : crucifix.

1190-1195, Limoges, attribuable à « l'atelier royal Plantagenêt ». *Saumur (Maine et Loire), Musée du Château*, inv. 180 ; h. 340, l. 220 mm.

Plaque de parement à croisée ovale, jadis fixée par vingt-deux rivets disposés par paires à la face majeure d'une croix démembrée mais de proportions voisines de celle de Cleveland, de Bordeaux et de Mathons. Platine de cuivre découpée, puis gravée, pointillée, champléevée, émaillée et dorée ; émaux et dorures ont souffert de larges dommages. Palette : bleu et blanc rosé. Pose par tons unis, en incrustations rouge, noir, turquoise vif, jaune, blanc et blanc rosé. Pose par tons unis en incrustations rouges et en plages bleu sombre et blanc ; par filets rechampis et aires nuancées de vert, ponctué de rouge. Figure et décor émaillés sur fond lisse et doré ; filet de bordure azuré, souligné d'un trait ondulé.

Christ crucifié, les paupières baissées sur les yeux sanglants, fixé par quatre clous sur l'arbre vert de la croix, piqueté de rhombes dorés et de rosettes. Tête et nimbe inclinés à droite, la chevelure épanchée en trois mèches sur les épaules. Les bras en extension horizontale, aux doubles fuseaux musculaires, sont si longs qu'ils confèrent à la silhouette du Crucifié une envergure égale à la hauteur : la figure s'inscrit dans un carré. Le sang jaillit de ses cinq plaies. Torse puissant, infléchi un peu vers la gauche, dont l'anatomie dessine quatre stries sternales entre les pectoraux en pèlerine ; au thorax, neuf côtes contactent l'épigastre étroit, dont le sillon se prolonge jusqu'à l'accolade de l'abdomen que souligne l'ombilic Périzonium jadis bleu profond, pastillé d'or, bordé d'un orfoi turquoise perlé de rouge qui, noué au milieu, forme ceinture et retombe en pan médian. Titulus abrégé sur deux panneaux distincts, biais à lettres dorées IH(esu)S / XP(istu)s. Sous le suppedaneum, crâne d'Adam. Cette croix est attribuable à la même main que la croix Spitzer et la croix de la Grande-Sauve.

*Hist.* Don du comte Lair au musée de Saumur en 1919. Elle proviendrait, d'après le donateur, du trésor découvert en 1896 sur la terre du Château de Chesnel à Cherves (Charente). Cependant, Mgr Barbier de Montault qui avait établi en 1897 le catalogue des objets découverts à Cherves, n'en fait pas état<sup>19</sup>. Cette provenance a donc été mise en question. Seule la croix aujourd'hui au Louvre, provient sûrement de ce trésor. L'absence d'inventaires anciens au musée d'Angoulême interdit également d'attribuer au lot découvert à Cherves les autres croix recueillies en Charente depuis un siècle et demi, ou parvenues dans les collections angoumoises, en particulier celle de l'ancien conservateur du Musée, E. Biais.

**Cat. 269. Plaque médiane d'une croix de provenance angoumoise ; avers : Crucifix.**

1195-1200, Limoges, dans le cercle de « l'atelier Plantagenêt ». *Paris, Musée du Louvre*, inv.OA 7284 ; h. 340, l. 210 mm.

<sup>18</sup> GAUTHIER (M. Madeleine), *Émaux méridionaux, catalogue international de l'œuvre de Limoges, 1. L'époque romane*, éditions du CNRS, Paris, 1987, p. 214-217.

<sup>19</sup> Voir les autres pièces justificatives, les différences dans les dates et les intentions des nombreux participants. Pourquoi M. de Roffignac aurait-il été le seul à garder quelques pièces ? Le silence sur certaines origines aurait pu protéger quelque vendeur.

Plaque de parement à croisée ovale, détachée de la face majeure d'une croix, Aa, Platine de cuivre, épaisse de 2,5 mm, découpée, puis gravée, pointillés, champlevée, émaillée et dorée. Bien qu'elle n'ait pu être pesée, elle paraît la sœur jumelle de la croix cat. 270. Les sections des bras (46 et 48 mm), comme les longueurs des segments à la traverse (67 et 68 mm) sont pratiquement égales. Les foyers des ellipses des croisées coïncident, comme le nombre de dix-huit trous de fixation. La hauteur des embranchements de la haste sont à peine décalés de quelques millimètres (en bas 176 pour 172) ; en haut 55 pour 65 mm). Palette : bleu intense et bleu azur; vert sombre, vert, rouge, noir, turquoise ; jaune, blanc. Pose par tons unis, en incrustations rouges et en plages bleu sombre, turquoise et blanc ; par filets rechampis et par petites aires polychromes, nuancés de bleu et de vert et rehaussés de rouge, en riches gammes de quatre tons. Figure, décor et filet de bordure émaillés sur fond fisse et doré, parcouru de motifs émaillés.

Christ crucifié, à l'agonie comme l'indiquent les yeux ensanglantés et les traits douloureux; fixé par quatre clous, mais comme en suspens au devant des rameaux en fleurs de l'Arbre de Vie. Tête et nimbe inclinés à droite, la chevelure abondante épanchée en trois mèches sur les épaules. Bras en légère flexion ascendante, aux fuseaux musculaires simplifiés, le coude indiqué par un arceau. De larges mamelons et quatre longues stries sternales ondulées marquent les pectoraux, au dessus d'un thorax côtelé, contracté sur l'épigastre à deux paires de lobes. Le sang jaillit de la plaie au côté droit. Périzonium bleu, retenu par un pan qui, incurvé sous l'abdomen, se noue sous la hanche gauche. Titulus abégé, sur deux bandeaux distincts, en lettre réservées, nervurées d'un trait ondulé : IH(esu)S/ XP(istu)S. Des cassolettes d'encensoirs sont balancées au bout de la traverse, indiquant qu'un ange thuriféraire, ou son bras comme à Mathons figurait sur les empattements. L'élongation des jambes, leur massivité, les rinceaux à fleurons trifides, le coloris du nimbe crucifère, dont le disque turquoise rehaussé de rhombes d'or est coupé d'une croix bleue, tout attribue les deux croix à la même main, dans le même atelier, celle-ci trouvée en Angoumois et celle là en provenance d'une collection angoumoise (cat. 270) ; tout invite même à les dater au cours de la même année, sinon du même mois.

*Hist.* Trouvée .... En 1898, la croix était encore à Angoulême en possession du comte de Roffignac, beau-père de M. d'Auteville. Elle fut prêtée par Félix Doistau à l'exposition de 1900 et léguée par lui au Musée du Louvre en 1919.

**Cat. 270. Plaque médiane d'une croix de provenance angoumoise ; avers : Crucifix.**

1195-1200. Limoges dans le cercle de « l'atelier Plantagenêt ». *Chapel Hill (North Carolina), the Ackland Art Museum, University of North Carolina.*

Plaque de parement à croisée ovale, jadis fixée, par dix-huit trous de fixation disposés par paires, à la face majeure d'une croix. Platine de cuivre découpée, puis gravée, pointillée, champlevée, émaillée et aujourd'hui en partie dédorée ; elle pèse 518,9 grammes (1,9), indice utile qui pourra à l'avenir être pris pour comparatif. Palette : bleu intense, outremer, azur, vert, rouge, turquoise vif, jaune, blanc. Pose par tons unis, en incrustations rouges et en plages de couleurs froides, bleu sombre, turquoise et blanc ; par filets rechampis et par aires polychromes, nuancées de bleu et de vert selon les gammes de quatre tons rehaussés de rouge. Figure, décor et filet de bordure émaillés sur fond lisse et doré, parcouru de motifs émaillés.

Christ crucifié, à l'agonie comme l'indiquent ses yeux ensanglantés et ses traits douloureusement tendus ; fixés par quatre clous, mais comme suspendu au devant des rameaux en fleur de l'Arbre de Vie. Tête et nimbe, inclinés à droite, la chevelure abondante épanchée en trois mèches sur les épaules. Bras en légère flexion ascendante, aux fuseaux musculaires simplifiés, le coude indiqué par un arceau. De larges mamelons et quatre stries sternales ondulées

marquent les pectoraux, au dessus d'un thorax amaigri et côtelé, contracté sur l'épigastre à deux paires de lobes. Le sang jaillit de la plaie du côté droit. Périozone bleu sombre, coupé sur la cuise gauche par un large orfroi et retenu par un pan qui, incurvé sous l'abdomen, se noue sur la hanche gauche, titulus abrégé, sur deux bandeaux distincts, en lettres réservées, nervurées d'un trait ondulé : IH(esu)S/ Xp (istu)S. Les cassolettes d'encensoirs sont balancées aux bouts de la traverse, comme sur la croix de Cherves (cat. 269). Iconographie, ornements, style, coloris, tout fait de cette croix, la sœur jumelle de celle de Cherves.

*Hist.* : En 1893 dans la collection d'Émile Biais...<sup>20</sup>

### Le tabernacle<sup>21</sup>.

Témoignage ; description.

Revenons à notre trésor; il ne contenait, dans ses parties les plus riches, que du cuivre et des accessoires (or, argent, pierreries, émaux). Le démontage et le fractionnement des objets dénotent la précipitation et aussi le souci de leur donner le moins d'encombrement possible, le tout était enrobé d'une gangue d'argile ; c'est ce qui a assuré une conservation parfaite jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il manque des pièces ; elles sont peut-être restées sur place ou avec les vases sacrés et toute l'orfèvrerie ? Cela nous ferait un second trésor à découvrir ! Et il y en aurait d'autres, si l'on en croit les quelques bribes de conversation qui nous sont parvenues des veillées d'autrefois<sup>22</sup>.

Le trésor fut transporté en Angleterre, au Musée de Glasgow<sup>23</sup>, par le comte Ferdinand de Roffignac en personne. Par une lettre du 23 novembre 1908, le Conservateur fait savoir que « Le Trésor de Cherves » est la propriété de M. J. Pierpont-Morgan. Celui-ci en fit don, en 1917, au Metropolitan Museum of Art... »<sup>24</sup>.

Le tabernacle, études de madame Gauthier<sup>25</sup>

« L'observateur doit se placer face à l'armoire : la position lui en est franchement imposée, que le petit meuble soit fermé ou ouvert, par la rigueur de l'axe vertical médian qui commande

20 FAVREAU (Robert), MICHAUD (Jean), *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 3 Charente, Charente Maritime, Deux sèvres*, C.E.S.C.M., Poitiers, 1977, p. 23. Et si 1896 n'était qu'une « invention » permettant de révéler un secret devenu trop lourd. (Voir par comparaison, l'article de LECLER (A), « La Vierge ouvrante de Boubon », *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, L 36, 2<sup>e</sup> livraison, 1889, p. 241-246; situé en Hte Vienne, en bordure est du département de la Charente, cette pièce d'ivoire avait été gardée après la Révolution dans la famille d'une religieuse de Boubon.) Un tel fait s'était-il produit antérieurement à Gandory ? Pendant les guerres de religion ?

21 MAITRE (Gabriel), *Aguiaine*, 1988, juillet-août, p. 627-633.

22 Le père de Monsieur Maitre a vu le trésor avant sa « révélation » publique.

23 Le conservateur de ce Musée m'a informé par courrier qu'il n'avait pas à sa connaissance de pièces provenant de Cherves.

24 Dans une lettre du 10 mars 1987, Barbara D. Boehm, Assistant Curator, Department of Medieval Art, me le confirme. En voici la traduction: « Le Department of Médiéval Art a la très grande chance de posséder le tabernacle en émail de Limoges découvert à la fin du 19<sup>e</sup> siècle près de Château-Chesnel. Il fut offert au Musée par J. Pierpont Morgan en 1917. (M. Morgan avait acheté le tabernacle en 1902 chez un marchand de Londres). Nous ne possédons pas, cependant, les autres objets exhumés conjointement ».

25 GAUTHIER (M. Madeleine), « Du tabernacle au retable : une innovation limousine vers 1230 », *Revue de l'Art*, 1878, vol. 41, p. 23-42.

*Les trésors des églises de France*, Paris, 1965, n° 119, p. 56-57, pour le tabernacle de Chartres.

la statique bien simple de l'objet, profilé en pentagone, et par la symétrie des figures géométriques en rangées appariées : grandes mandorles simples à l'extérieur de chaque volet ; trois médaillons à leur face interne, deux ronds et le plus haut brisé dans le champ rétréci du gable ; losanges parmi quatre triangles sur chacun des panneaux rectangulaires des flancs et des rampants du toit. Ces groupes de figures se répandent de part et d'autre du grand pentagone au milieu... Un parti technique décisif oppose les parements avec fonds d'émail décorés de reliefs d'applique dorés, aux platines avec figures simplement réservées et gravées; ces dernières n'occupent que les flancs et les toits ; les premiers décorent les parois les plus visibles : fond, faces internes et externes des volets.

Dedans, la déposition de la croix est à Cherves l'image majeure par sa place médiane, sa dimension, et son traitement plastique... Dix images s'organisent sur divers plans verticaux, susceptibles d'être mises en parallèle géométrique et morale avec le fond ou avec chacun des plans voisins, selon le degré de rotation des volets. Dehors, deux visions de majesté, celle de la Vierge et celle du Sauveur sont jumelées sur les battants des portes fermées...

1. La Déposition de Croix en A n'est que l'épisode final de la Crucifixion dont elle a retenu la mise en scène historique et allégorique cultivée de longue date à Limoges : la présence des deux témoins, la Vierge et Saint Jean ; le titulus abrégé IHS:XPS, Thesus Christus ; Sol et Luna sous l'aspect des anges archontes des sphères au dessus de la croix ; à son sommet la *Dextera Domini* nimbée et l'ange orant, matérialisant la formule liturgique de l'Offertoire ; le motif palmé des branches de la croix la donnant pour l'Arbre de vie. Seule est changée l'attitude du Christ, suite à l'intervention de Joseph d'Arimatee et de Nicodème, ce dernier avec tenaille et marteau, l'un et l'autre coiffés du bonnet conique tenu pour juif. Les deux bras décloqués, détail notable, mais le torse ployé en avant et vers la droite, les deux mains retenues par la Vierge, le Crucifié échappe aux catégories répertoriées pour leurs nuances culturelles ou psychologiques et il porte encore la couronne de gloire sommée d'une croix, caractéristique à Limoges depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle. Le sujet de la Déposition de Croix est attesté au répertoire des émailleurs dès 1180 sur la châsse de Nantouillet, parmi une séquence continue des scènes de la Résurrection qu'inspira le drame liturgique en usage à St Martial de Limoges...

2. La Mise au tombeau en B1, devrait s'intituler plutôt l'Onction du corps du Christ... Le caractère de cette scène est actif : la Vierge, au chevet, soulève encore le buste du Christ ; Joseph d'Arimatee répand un flacon d'aromates en présence de deux apôtres et de Nicomède, tous derrière le sarcophage. Celui-ci présente le détail, en quelque sorte archéologique, de paraître percé des trois oculi rappelant la disposition du Saint Sépulcre que l'on montrait à la basilique de l'Anastase de Jérusalem. La composition obéit néanmoins à un type très courant dans l'émaillerie limousine depuis le XII<sup>e</sup> siècle, et qui sert à illustrer le thème hagiographique de l'ensevelissement d'un saint.

3. La Descente aux limbes, en CI-a, qu'il s'agisse de l'âme seule, ou du corps vivant du Christ, est un événement que le dogme pose comme simultanément à sa mort sur la croix ; elle signifie pour saint Paul non seulement la victoire du Christ sur sa propre mort, mais aussi la garantie d'une résurrection pour l'humanité rachetée... Ce sont des séries historiées telles celle de Cherves qui, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'intègrent au rang plus simple événement narratif ou dramatique ; l'émailleur limousin a recours à la formule qui personnifie les limbes par la gueule de Léviathan, formule particulièrement exploitée en Angleterre par l'enluminure depuis le X<sup>e</sup> siècle et par l'émaillerie au XII<sup>e</sup> siècle ; mais il se combine à celle des portes brisées de l'Hadès, comme à Byzance. Le Christ les a abattues de sa croix à longue hampe et il entraîne derrière les ancêtres, vêtus, qu'il a arrachés à la gueule du monstre ainsi qu'à une portée de diablo-

tins aux visages simiesques ; ce détail cocasse nous paraît se référer à une mise en scène d'inspiration populaire, comme le diable négroïde de Nantouillet invitait à le croire déjà.

4. Le Christ ressuscitant, au flanc BII, fait face à la Mise au tombeau... La représentation du Christ « surgissant » de Marc a fait tardivement son apparition vers le XI<sup>e</sup> siècle, illustrant au présent le *resurrexit* proféré par Fange du drame liturgique... Mais c'est la seule fois, sur ce tabernacle, que le Christ sortant de son tombeau, aidé et loué par trois anges, portant la croix et bénissant, apparaît dans l'émaillerie limousine. Le sarcophage, le flanc percé de trois oculi, est dressé sur des colonnettes, tel un autel, selon le motif né du drame pascal, comme dans la Mise au tombeau et dans la scène suivante.

5. Les Saintes Femmes au tombeau en CI-b, nous font regagner le volet gauche où le médaillon qui les encercle fait suite à celui de la Descente aux limbes. L'ange assis en avant sur le sarcophage tient une baguette d'ambassadeur fleurdéliée et désigne le linceul vide aux trois myrrophores avançant serrées derrière le sépulcre. L'animation gestuelle des trois Maries, leurs attitudes adverses indiquent une inspiration directement puisée au spectacle paraliturgique... La comparaison avec des centaines d'exemples de cette scène dans l'art chrétien jusqu'au début de l'époque gothique permet d'insister sur le dépouillement qu'affecte, à Cherves, l'histoire inscrite en un médaillon...

6. L'Apparition du Christ à Marie-Madeleine, dans le médaillon elliptique CI-c mérite de s'intituler « *Noli me tangere* » bien que... le Christ saisisse le poignet gauche de Marie-Madeleine agenouillée, comme pour la repousser loin de lui : ici encore se décèle une référence à l'expérience visuelle du drame pascal, où l'action et le geste se chargent d'expressivité. Le Christ est toujours couronné, ce qui ne saurait l'empêcher d'être pris pour le jardinier, comme l'indique l'arbre à gauche... Si le volet gauche, en effet, a concerné les apparitions aux femmes « trop crédules », le volet droit va s'occuper des hommes plus difficiles à convaincre...

7. L'Apparition du Christ à deux disciples en CII-a se situe à la porte fortifiée du castellum d'Emmaüs. ..Le médaillon.. place le Christ entre eux deux... ils hésitent, la main fléchie, paume ouverte, en signe de trouble et de frayeur, devant celui qu'ils prennent pour une apparition. C'est le disciple âgé qui porte la haute canne sommée d'une gourde, désignant le Peregrinus, le pèlerin ; le plus jeune tient un livre...

8. Le repas d'Emmaüs, en CII-b adopte la composition symétrique, axée par la figure du Sauveur qui prévaut dans cette scène au Moyen Âge. Le geste cultuel par lequel le Christ offre également les deux moitiés d'un pain, les bras fléchis en élévation latérale à hauteur des épaules, déclenche chez les disciples un mouvement commun de reconnaissance qu'indiquent, symétriquement, leurs mains droites ouvertes ; le torse incliné en avant, ils renversent la tête, « leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent » (Luc 24,31)...

9. L'Incrédulité de saint Thomas, en CII-c, est construite sur le même schéma que le *Noli me tangere* qui lui fait face. Bien que l'épisode se situe à l'intérieur, le même arbre équilibre à gauche la silhouette du Christ à droite qui s'arque dans le même double mouvement d'apparition et de retrait....

10 L'ascension au toit en B'I nous paraît d'une interprétation équivoque ... Debout dans une gloire, au dessus du groupe des apôtres auxquels s'associe la Vierge, tel il apparaît au XII<sup>e</sup> siècle, dans la formule la plus claire de l'Ascension. Or sur la plaque du toit de Cherves, un espace construit est suggéré par l'arc sommé d'une petite console qui se profile au dessus de la tête du Christ debout; onze disciples se répartissent à ses côtés un peu plus bas. Ne s'agirait-il donc pas de sa présence fugace parmi les disciples dans le lieu clos du Cénacle, où il avait pé-

nétre inopinément et d'où il se retira sans que les portes en fussent ouvertes ? ... Sur les tabernacles limousins plus anciens, l'Ascension apparaît au toit immédiatement au dessus de la Crucifixion,...

11. La Pentecôte occupait-elle le losange disparu ?...

12 et 13. La Majesté du Sauveur en DII, volet de droite et la Majesté de la Vierge à l'Enfant en DI, volet de gauche... Au travers de ces strates épaisses d'imagerie chrétienne, était parvenu à limoges le schéma de la « majesté » romane, caractérisé géométriquement par la mandorle, par la position frontale de la figure nimbée du Tout Puissant en trône sur l'arc du cosmos, le plus souvent bâtissant et tenant le livre, enfin par la présence des quatre Vivants, les symboles des évangélistes cantonnant la gloire ; la Majesté de Cherves introduit une nouveauté : le trône réaliste, mouluré de plusieurs ressauts, repérable vers 1230 à Limoges...

..L'antithèse Incarnation/Rédemption implicite dans le couple de représentations Crucifixion/Majesté, émigre vers une autre paire de notions équivalentes : Vierge trône de sagesse/ Tout Puissant en trône. Et l'on obtient la double vision timbrant les portes du tabernacle de Cherves. La Vierge reine, assise de face, sur un siège menuisé, porte l'Enfant couronné et béni non plus en son giron mais décalé sur son genou gauche ; de la main droite, elle élève devant sa poitrine un petit globe; celui-ci lui ajoute la qualification de nouvelle Eve ; des anges contournent en l'élevant la mandorle de la Vierge. Deux anges thuriféraires au gable accomplissent la liturgie céleste. Or une série de crosses d'émail limousines figurent adossées, les majestés du Sauveur et de la Vierge... formant avec lui un groupe datable de 1215 à 1240...

La situation dans l'église de la petite armoire se trouve aussi déterminée par la vision supraterrrestre des deux personnages couronnés sur le pentagone initial... on la posait au fond de l'autel, en son milieu, dans l'axe du chœur...

Insolites dans l'œuvre de Limoges, ces scènes, qui soulignent aussi la singularité du petit monument, signalent l'avènement d'un artiste hardi à greffer sur la souche limousine des motifs et des partis formels issus d'ailleurs...

L'émailleur emploie la palette en usage à Limoges et l'opposition entre le fond bleu uni et les ornements polychromes, anse, parois dorées, nervurées d'un imperturbable et fin sillon. Du répertoire antérieur usuel à Limoges, il reprend dans ses bordures, les caractères pseudo-couffiques, et les ondes trilobées qu'il double d'une tige palmée, le long des crêtes. Il invente surtout d'exquises variantes au rinceau en tapis. Il double ou triple parfois les involutions de la tige en spirales concentriques ; il ourle les calices trifides de volants polychromes, il arrange sépales et pétales par paires adverses ou inverses, les enroule en lèvres dentelées, les prolonge en crosse-rons... Au bleu un peu éteint du fond, il oppose les corolles polychromes selon deux gammes : rouge- vert- jaune et rouge- turquoise- bleu. Une décision chromatique remarquable lui fait préférer constamment cette dernière à la gamme rouge- bleu clair- blanc, qui domine depuis deux générations à limoges. Il s'ensuit une tonalité d'ensemble encore fraîche, mais plus légère... Le bleu cède un peu au vert dans le goût de ce peintre. Les tapis de rinceaux d'un tel style et d'un tel coloris règnent dans la production limousine du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle...

La force et la clarté de la composition s'affirment avec insistance dans la rangée de cadres rectilignes et curvilignes où s'insèrent des « histoires... »

(Figures en reliefs métalliques : influence mosane)

« On arrive vers 1240-1245 à une suite de groupes d'applique connus jusqu'ici pour appartenir à un cycle de la Passion et sans doute de l'Enfance. On discerne deux mains dans leur exécution. Mais l'unité de leur style éclate dans la verticalité des reliefs, l'angularité des attitudes, le durcissement des lignes directrices, le caractère rythmique des drapés où les plis s'approfondissent en gouttes : ces dépressions, fait nouveau, sont enfoncées vigoureusement depuis la surface externe. En outre les analyses accomplies de concert en plusieurs laboratoires attestent l'identité métallographique du cuivre utilisé et de ses impuretés, or la dimension, voire le poids de ces groupes correspond à ceux des groupes majeurs de tabernacles de Cherves et de Chartres...

...les figures, tout en conservant le module étiré et peu articulé de Chartres, empruntent au maître des Apôtres de Grandmont, la texture complexe du modelé graphique. Le ciseleur a fouillé avec vivacité les surfaces pour les sillonner d'un dessin plus riche et plus animé où le profil du pli en goutte fait son apparition, au périzonium du Christ par exemple. Il retient aussi le motif des plis tuyautés s'écrasant en torsades au bas des vêtements. Ce stade d'évolution plastique correspondant à celui de l'ornement, situerait le tabernacle new-yorkais vers 1230-1235...

En troisième lieu apparaissent les chambrettes de Chartres et de Cherves. Des textes nombreux assurent qu'après la messe du Jeudi saint, une hostie consacrée assimilable au corps du Christ mort, était ensevelie dans un vase appelé pour cela « sepulchrum », on le plaçait à son tour le lendemain sous deux pièces de linge, suaire et linceul, dans un réceptacle figurant la tombe, durant l'office de la « Depositio », le Vendredi saint, pour être élevé, le matin de Pâques, lors de « l'Elevatio »...

On a vu que leur déroulement est commémoré sur les ailes et le panneau médian de nos tabernacles. Ouverts en triptyques, ceux-ci forment à l'arrière de l'autel une scène dont l'imagerie est le miroir des divers épisodes du drame pascal ».

Reflets de spiritualité grandmontaine<sup>26</sup> :

« Pour répondre à la demande du marché européen de 1210 à 1230 environ... Limoges diversifia sa facture, tant pour l'orfèvrerie de cuivre que pour le traitement pictural de ses émaux. Les ateliers se multipliaient, tandis que se différençaient les degrés de la qualité, dans leur considérable production, une nouvelle ambition se fait jour, celle de doter d'un volume réel les figurines dorées, en les galbant, en les repoussant et bientôt en modelant leurs reliefs, plutôt que de simplement les graver...

...L'auteur des thèmes imagés, séquences narratives ou compositions visionnaires, fut sans doute le prieur en exercice, lors de la commande. Les patrons royaux successifs exprimèrent-ils des intentions artistiques ?...

Ce serait en somme durant la même période d'un siècle, depuis les années soixante du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années quatre-vingt du XII<sup>e</sup> siècle, que les Grandmontains auraient inspiré aux émailleurs, comme aux architectes, de remarquables innovations ».

<sup>26</sup> GAUTHIER (M. Madeleine), « Reflets de la spiritualité grandmontaine », *L'ordre de Grandmont. Art et histoire*, journées d'études de Montpellier. 7-8- octobre 1989. Centre d'archéologie médiévale du Languedoc. 1992, p. 97 et 105.

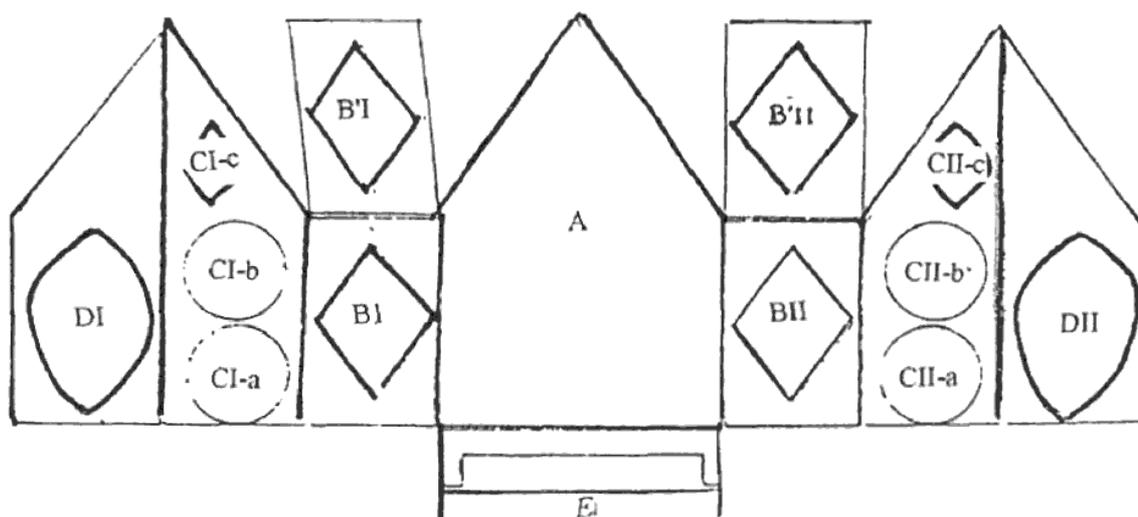


triptych Metropolitan Museum of Art, gift of J. Pierpont Morgan, 1917. (17 190.735.)

## Tabernacle de Cherves.

Structure	Iconographie
DI : <i>Glorification</i>	A : <i>La Déposition de Croix</i>
CI : <i>Résurrection</i>	B1 : <i>La Mise au tombeau</i>
B'I : <i>Apparition Glorification</i>	CI-a : <i>La Descente aux limbes</i>
BI : <i>Passion</i>	BII : <i>Le Christ ressuscitant</i>
A : <i>Passion</i>	CI-b : <i>Les Saintes Femmes au tombeau</i>
B'II: <i>Glorification</i>	CI-c : <i>L'Apparition du Christ à Marie-Madeleine</i>
BII : <i>Résurrection</i>	CII-a : <i>L'Apparition du Christ à deux disciples</i>
CII : <i>Apparition</i>	CII-b : <i>Le repas d'Emmaüs</i>
DII : <i>Glorification</i>	CII-c : <i>L'Incrédulité de saint Thomas</i>
	B'I, toit : <i>L'ascension</i>
	B'II : <i>La Pentecôte</i>
	DII : <i>La Majesté du Sauveur</i>
	DI : <i>La Majesté de la Vierge à l'Enfant</i>
	E : <i>14 anges</i>

(d'après M.M. Gauthier).



MINISTÈRE  
DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
ARTS ET LETTRES

DIRECTION  
DES MUSÉES DE FRANCE

OBJET :

N.º RÉF. :

(A rappeler dans la réponse)

V. RÉF. :

PALAIS DU LOUVRE (PAVILLON MOLLIER)  
Place du Carrousel  
Téléphone : OFÉrs 82-10 (3 lignes groupées)

PARIS, LE 8 août 1955

Monsieur Jacques CHAUMEAUD,  
20, avenue des quatre sillons,  
ANGOULEME ( Char. mar. ) .

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 4 août et suis sensible à l'intérêt que vous prenez au petit article publié dans *Plaisir de France*. (Août 1955)

Bien que non charentais, je n'ignorais pas la publication de Mgr Barbier de Montault sur le Trésor de Cherves. Je n'aurais pas pu d'ailleurs identifier la croix de Saumur avec celle qui est publiée dans cet ouvrage, puisque cette dernière croix a été léguée au Louvre par M. Dolistau et nous avons l'honneur de la conserver. J'ai malgré tout cru bon de maintenir la provenance de Cherves et ce pour deux raisons :

1) Le Comte Lair, qui était angevin, a bien connu Mgr Barbier de Montault, qui était son ami.

2) La trouvaille de Cherves s'est faite du vivant du Comte Lair à une époque où il commençait déjà à collectionner. L'indication de provenance nous est fournie par ses propres notes, qui sont parvenues jusqu'à nous.

Je crois donc qu'il vaut mieux ne pas refuser complètement une origine et dire, comme le Dr Thoby : "Cette croix aurait été trouvée en 1896 sur la terre du château de Chesnel à Cherves ( Charente ) ; cependant, l'article de Mgr Barbier de Montault sur le Trésor de Cherves n'en fait pas mention", ( *Les Croix limousines*, Paris, Picard, 1953 .. p. 98 ) .

... / ...

Le même auteur analyse la croix du Louvre p. 94.

Quant au triptyque qui appartenait au même Trésor il a bien figuré à Glasgow, mais seulement sous la forme d'un prêt de Pierpont-Morgan ; il est aujourd'hui au Metropolitan Museum de New-York, où j'ai pu l'examiner.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

*H. Landais*

Hubert LANDAIS,  
Conservateur au Département  
des Objets d'Art.

*En conclusion personnelle. Il semblerait que la Croix de Muret de l'auteur, si elle a été trouvée à Cherves de Cognac est la "seconde" découverte au Comte Lair et que Mgr B. de Montault en ait écrit volontairement la description dans son volume ....*

## **Extraits des cahiers de doléances de Combiers.**

1789, Combiers.

*Les extraits choisis concernent les problèmes religieux, l'imposition et la voirie. François Vallade de Joubert et Pierre Forestas du Çluzeau sont les représentants.*

Archives départementales de la Charente, B supplément 86.

P.1 Qu'il seroit necessaire que les impôts quy distinguent les ordres soyent supprimés et ramplasses par des subsides quy seront egallement repartis entre tous les citoyens sans distinction ny privilege et établi autant qu'il sera possible une maniere uniforme de les repartir...

P.3 Il seroit intéressant pour le maintien de la religion et pour beaucoup d'autres motifs d'assujettir tous les eclesiastiques a rejeter dans leur diocese le bénéfice de choisir des sujets capables et dignes de meritter les places quy leurs sont confiés et de reformer les abus quy se commettent dans l'obtention et l'usage des bénéfices. Pour remédier a ces abus il seroit necessaire de randre les bénéfices cures d'une egalle velleur en les fixant chasquune a douze cents livres et en les augoumantant d'une livre lorsqu'il est besoin d'un viquaire que les habittants seroient tenus de payer et a cet effet collyés sur les roolles et contraints comme en fait de deniers roiaux au moyen de quoy les habittants demeureroient a afranchis des droits de dimes ...

P.4 (*Etant donné*), que les deux tiers des biens de la présente paroisse sont possédés par les seigneurs et autres privilégiés, que cependant lesdits habittants sont jusques a plus de six milles livres, ce quy exede leur peu de revenu ainsy qu'il est prouvé au vu de l'estimation contenu en l'arpanthemant general de laditte paroisse et des roolles que justifient que lesdits biens qui sont d'une nature ingrante consistant en bruyères et mauvais bois sont jusques au dessus du revenu ce quy provient de ce que les seigneurs et autres privilégiés qu'ils possèdent les meilleurs fonds ne contribuent pas aux dittes impositions, qu'ils en sont afranchis et que les pauvres habittants les supportent presque en entier, aussy ne peuvent payer qu'a force de contrainte et d'economie et en se privant de ce quy leurs est le plus necessaire en travail!iant et se sacrifiant nuit et jour pour subsister, se quy fait qu'il n'y a presque plus de cultivateurs, plusieurs abandonnant la campagne pour se réfugier dans les villes ou se trouvent mieus de quoy subsister, d'autre vont demeurer une partie de l'année dans les villes de provinces y prenant la quallité de bourgeois desdittes villes pour en cette qualitté s'afranchir d'une partie de leur impositions quy sont supportées ainsy que celles des biens des seigneurs par les pauvres habittans et cultivateurs...en outre que les seigneurs et autres privilégiés ne payent presque rien et que les provinces voisines telles que la Xaintonge et le Périgord et autres ne contribuent point proportionnellement aux impositions et ne payent pas la dixiesme partie de l'angoumois, qu'il seroit par conséquent necessaire de distraire la province d'Angoumois d'aveq celle du Limousin et de la réunir a celle de l'Aunis et de la Xaintonge...

P.7...qu'il est aussy intéressant et même urgent de pratiquer des grand chemains quy communiquent de ville a ville et de bourgt a bourgt. Les petits chemains et sentiers quy exercent- dans la province nottamment dans le canton sont sy impraticables qu'il est impossible d'y passer en voiture les différants articles de marchandises...

## Analyse

On peut comparer les demandes du tiers état de la paroisse de Combiers avec celles d'Étagnac où se trouve le prieuré d'Étricor<sup>27</sup>. L'emprise des ordres religieux et de Grandmont devait être légère sur notre paroisse. Ceci expliquerait l'absence de documents concernant Rauzet au moment de la vente des biens nationaux, l'absence de baux... Rauzet ne devait plus dépendre de Grandmont, tout laisse croire que c'était une propriété privée. Les habitants se soucient des cures transformées en bénéfices, et souhaitait un clergé « capable ». L'imposition ne touche pas les seigneurs et autres privilégiés : ils voudraient une meilleure répartition. En fait, Combiers n'est pas mentionné dans le Rôle des vingtièmes.<sup>28</sup> Cependant le sieur Galard de Béarn est recensé sur Édon. « Propriétaire de château, maison, prés clôtures, rentes trois domaines, deux moulins et autres héritages dans ladite paroisse; rentes dans celle de Saint-Cybard-le-Peyrat ; trois domaines dans celle de Hautefaye ; rentes et deux domaines dans celle de Rougnat ; cinq domaines, un moulin, rentes et une forge à fer dans celle de Combiers ; rentes et autres revenus en Périgord ; le tout du revenu de 9,224 livres, payera nulle quatorze livres treize sols. » Les habitants paient 6000 livres en 1789<sup>29</sup>. Ils nous rappellent que leurs bois et bruyères ne peuvent les nourrir. La décennie 1771-1787 a connu des cotes élevées pour les céréales, dues à des mauvaises récoltes, hivers froids et sécheresses. 1788 accumule sécheresse qui retarde les ensemencements, froids qui gèlent les pommes de terre dans les greniers, moissons tardives et orages. Le froment atteint le prix record de 29# 9 s l'hectolitre. En juillet le cours du métal s'établit à 15# 12s., la baillarge 13# 14s., le maïs 14# 2 s<sup>30</sup>. On comprend le sentiment d'injustice !<sup>31</sup>

<sup>27</sup> Arch. Dép. De la Charente, B supplément 87. « Que toutes les communautés de religieux seront a l'avenir du même ordre, propres a posséder des cures, que le nombre de leurs maisons ne puisse être que d'une dans chaque département, leur revenu fixé par individu, et le surplus verse au trésor royal pour les depes de l'etat, qu'ils soient en outre tenus de fournir des colleges dans chacune de leurs maisons... »

<sup>28</sup> « Rôle des vingtièmes, imposés sur les nobles et privilégiés de l'élection d'Angoulême en 1780 », *Bull. de la société archéologique de la Charente*, 1865, publié par BABINET DE RENCOGNE, p. 193 et 228. Il s'agit d'un impôt sur le vingtième du revenu « sur tous les biens-fonds, terres prés, bois, vignes, marais, pacages, usages, étangs, moulins, rivières, forges, fourneaux, et autres usines, redevances, dixmes, champarts, panages, passages, droits de ponts, becs et rivières, droits seigneuriaux et autres droits et biens situés dans l'élection d'Angoulême, soit à titre de propriété et d'usufruit, soit en qualité d'apanagistes, tant pour les deux vingtièmes du revenu des dits biens de l'année 1780, que pour les quatre sous pour livre du premier vingtième ».

<sup>29</sup> On compte alors 200 feux. Les dîmes rapportent 132 # en 1750. NANGLARD (J.), Pouillé historique du diocèse d'Angoulême, Angoulême, 1900, L3, p. 96-97. Il y a 675 habitants en 1841. Arch. Dép. De la Charente, 6M 75.

<sup>30</sup> GEORGE (J.), *Les mercuriales d'Angoulême, de Cognac et de Jarnac, 1593-1797*, Angoulême, 1921. Méteil : mélange blé, seigle, baillarge : orge.

<sup>31</sup> Les habitants (d'Esse (Arch. Dép. B supplément 87) proposent la « suppression des impos, des tailles au faire et vingtième, leur remplacement par un seul impôt reparti sur tous les propriétaires de tous les ordres en proportion de leurs revenus. Suppression de la corvée en nature, sa conversion en argent païee par tous les ordres au marc la livre de l'impôt cy dessus en ce que une partie de la corvée restera dans la paroisse pour les réparations et entretien des chemins vicinaux... »